

PAGES 4-5

ÉCHOS

PAGES 6-20

L'ACTU

C'était un 30 janvier

Le 30 janvier : expression
d'une contestation digitaleLa chasse aux *fake news*Les clés pour
comprendre le conflit

PAGE 22

AVIS D'EXPERT
M-2 avant l'ERRD

PAGE 25

ZOOM SUR VOS RÉGIONS
Nouvelle et géante Aquitaine

Luc Broussy

Directeur de la publication

Autour de la table... vite !

À l'évidence, le monde des Ehpad vit sa crise la plus vive et la plus médiatisée depuis longtemps. On savait la situation tendue depuis des années. Mais la puissance nouvelle des réseaux sociaux, l'implication inhabituelle des centrales syndicales nationales, la dénonciation par une parlementaire LREM de l'insuffisance de personnels et une réforme tarifaire qui fait quelques mécontents sont autant d'éléments qui ont créé les conditions d'un indéniable succès relayé, cette fois massivement, par les médias.

Pour autant, ce mouvement n'a, pour l'heure, pas fait bouger les lignes d'un iota. D'un côté le Gouvernement demeure droit dans ses bottes en faisant le pari du délitement progressif du mouvement. De l'autre, l'Intersyndicale s'enferme dans des « conditions » qu'elle sait irréalisables. Du « fétichisme » d'une rencontre avec Macron - à qui on fixe un « ultimatum » - à la revendication d'un ratio de 1 pour 1 - dont le coût avoisine les 8 milliards d'euros - les centrales syndicales agitent des revendications auxquelles le Gouvernement ne peut évidemment pas répondre à court terme.

Pourtant le pire, au fond, serait que ce mouvement fasse *pschitt* et qu'il finisse en eau de boudin. Alors comment en sortir ?

A l'évidence, le gouvernement doit maintenant saisir la main tendue par des organisations syndicales qui ont besoin qu'on les respecte et qu'on les écoute. Mais pour cela, il est nécessaire que ces dernières fassent évoluer des mots d'ordre qui mènent à l'impasse.

Aux syndicats, on a envie de dire « non, la réforme tarifaire ne peut pas faire l'objet d'un moratoire alors qu'elle aboutit à une hausse des moyens dans la majorité des établissements ! ». Au Gouvernement, on voudrait dire : « mettez la FHF et Pierre Ricordeau, votre médiateur, autour de la table et regardez concrètement comment traiter les cas les plus délicats ». A l'Intersyndicale, on voudrait dire : « cessez de vous braquer sur un ratio 1 pour 1 impossible à court terme et négociez plutôt des avancées concrètes et immédiates ». Mais au Gouvernement, on aimerait dire aussi : « Quand 10 grandes centrales syndicales demandent à être reçues, il n'est pas possible qu'elles n'aient droit qu'à une entrevue rapide avec un membre de cabinet ».

Bref, mettez-vous tous autour de la table. Fixez des objectifs pragmatiques qui permettent de faire avancer la cause des Ehpad dans la durée. Sinon, à force de postures, ce mouvement n'aura servi à rien.

Mme Agnès BUZYN, ministre de la Santé et des Solidarités s'exprimera devant **les Assises Nationales des Ehpad le mardi 13 mars à 14h00**. Mais durant ces deux jours, vous pourrez également entendre les responsables de la DGCS, de la CNSA et de la Haute Autorité de Santé, de nombreux parlementaires ainsi que les représentants de toutes les fédérations : FHF, Fehap, Synerpa, Uniopss, Unccas, Fnadepa, Fnaqpa...



Pour vous inscrire : www.ehpa.fr

Retrouvez EHPA Presse
Conseil et Formation sur
les réseaux



EHPA

CONSEIL PRESSE FORMATION

Édité par SARL EHPA Presse au capital de 305 euros

55 bis, rue de Lyon, 75012 Paris

Tél. 01 40 21 72 11 Fax. 01 40 21 07 36

redactionmmr@ehpa.fr • www.ehpa.fr

Directeur de la publication : Luc Broussy

Directrice générale : Elsa Maarek

Secrétaire de rédaction - Photos : Patrick Dagonnot

Directrice relations entreprises : Lydie Muamba

Service abonnements : Louise Besse

Abonnement d'un an/10 numéros : 130 euros

Impression :

S.C.P.E - 3 av. Charles de Gaulle - 94470 BOISSY-ST-LEGER

Commission Paritaire no 0721 T 88 552

RCS B41 31 27 911

Siret 41312791100043 - ISSN : 1769-9460

